la Sirène N°58

P.5 Journée citoyenne

P.9 Après-midi Galette

P.12 Les affouages

P.14 Quel est ce saint ?

Bulletin municipal de Remilly-en-Montagne

Remilly en montagne

Janvier 2018

2017 fut une année électorale importante pour notre pays et le bouleversement complet de l'échiquier politique a été radical. Une nouvelle année commence et on nous prédit la reprise grâce aux réformes.
Mesure emblématique, la suppression de la taxe d'habitation est une très bonne chose pour de nombreuses familles mais nous savons bien que ce qui nous est donné d'un côté sera sûrement repris de l'autre. Et puis quel curieux message envoyé aux Présidents d'intercommunalités et aux Maires dont les finances sont déjà exsangues. Lassitude, exaspération, découragement c'est ce qui ressort du bilan de notre congrès du 15 décembre à Dijon. Cette désagréable impression d'être méprisés alors que le travail est réel et que l'investissement est très important. Pourtant les communes sont toujours mises à contribution dans l'effort de redressement sans tenir compte de leur vraie responsabilité dans la dette. Les gouvernements se succèdent et c'est comme s'ils n'avaient aucune prise pour enrayer cette casse de nos institutions locales. Qui décide dans notre pays ? Il me semble de plus en plus difficile de répondre à cette question et c'est bien pourquoi le niveau communal reste essentiel car il est à notre échelle.
Notre village change et sa population évolue mais il reste un lieu où l'expression citoyenne est forte et affirmée. Vous êtes nombreux à répondre aux invitations festives comme aux travaux réalisés en commun.
Au sortir de nos gros travaux de rénovation Cœur de Village, nous n'allons pas relancer de chantiers importants et coûteux cette année mais nous allons continuer grâce à vous de faire de Remilly En Montagne un village où il fait bon vivre et où les habitants participent à leur destin.
Je vous souhaite une belle année 2018 pleine de santé et de bonheur partagé.

Marc Chevillon

La photo mystère

La nouvelle photo mystère

Réponse du numéro précédent

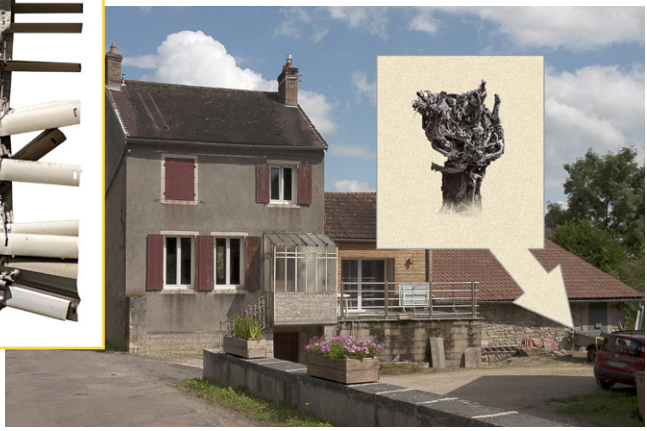

Mentions légales

Responsable de publication
Marc Chevillon
Rédaction
Marc Chevillon : *Communications municipales, Oshilumbu celui qui rougit au soleil, Fred Coppa la voyageuse*
Aurélie Garnier : *Les mains moites*
Florence Nicolle : *Sortie restaurant, Les rendez-vous de La Chassignole, De la culture autour de chez nous, Quel est ce saint ?*
Delphine Gendulphe : *Goûter de Noël*
Monique Bonin : *Après-midi Voeux-Galette*
Jeanne Cabannes : *Les affouages*
François Bussière : *Mise à jour Pratique*
Photos
Christian Bauer : *Couverture, La photo mystère, Sortie restaurant, Quel est ce saint ?*
Marc Chevillon : *Journée citoyenne*
Aurélie Garnier : *Les mains moites*
Delphine Gendulphe : *Goûter de Noël*
Monique Bonin : *Après-midi Voeux-Galette*
Jeanne Cabannes : *Les affouages*
Frédérique Coppa : *Fred Coppa la voyageuse*
Conception - infographie
Thierry Bernard
Christian Bauer : *Philibert le ver*

Sommaire

Le mot du Maire 02
Communications municipales 04
Culture Temps libres 08
Regards 12
Pratique 17

Mairie : 15 Grande rue
21540 Remilly-en-Montagne
Tél : 03 80 23 63 84
Secrétariat : Virginie Richard
Ouvert le mardi et vendredi
de 09h30 à 11h30

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne
Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne

Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises les 6 octobre, 10 novembre et 8 décembre.

Retenue de garantie des entreprises Cœur de Village

ENTREPRISE ATOUT CERAM : Aucun des travaux prévus pour corriger les réserves de la fin de chantier n'a été effectué. En outre, la pose des carrelages présente de nombreux défauts. En conséquence et à l'unanimité, le conseil municipal décide de conserver l'intégralité de la réserve de garantie.
ENTREPRISE UBM : Les levées de réserves n'ont pas été effectuées pour les persiennes de la salle du conseil qui sont déjà détériorées ainsi que pour la baie de la salle du conseil qui n'a pas été posée d'aplomb. Afin de pouvoir remplacer les persiennes à brève échéance, le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver l'intégralité de la réserve de garantie.
ENTREPRISE LOUET : Certaines levées de réserves n'ont pas été effectuées et afin de pouvoir corriger ces défauts à brève échéance, le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver l'intégralité de la réserve de garantie.
ENTREPRISE GALAND : En accord avec l'entreprise la somme de 2745,83€ sera prélevée sur la retenue de garantie pour payer les travaux de mise en conformité de la chaudière réalisés par l'entreprise ROUBOT.

Gestion du cimetière

La réunion du 23 septembre 2017 au cimetière a permis d'établir la liste des sépultures abandonnées. Dix tombes semblent abandonnées et ont fait l'objet d'un affichage spécifique pour la Toussaint. Trois tombes arrivent à expiration et seront également signalées. M. le Maire propose de revoir les tarifs des concessions et après discussion, le conseil municipal décide d'établir les tarifs suivants :

Concession pour :	30 ans	50 ans
Tarif à compter du 10/11/2017 :	150€	250€

Aire de jeux

M. le Maire présente un devis de l'entreprise MANUTAN pour un montant HT de 10721€. Il précise que ce devis comprend la pose ainsi que la mise en conformité des installations. Selon la participation de la DETR, la part d'autofinancement de la commune se situera aux alentours de 3000€. L'aire de jeux est désormais installée.

Point à temps

M. Le Maire remercie chaleureusement les conseillers et les habitants qui ont participé aux trois demi-journées de point à temps avec l'entreprise Seignot.

Proposition de fleurissement

M. Verstraeten suggère à la Mairie d'acheter des bulbes de fleurs et propose de participer à la plantation de ces derniers. Après discussion, le conseil municipal intègrera cette suggestion dans un programme d'ensemble et réfléchi en amont d'une prochaine journée citoyenne.

Assainissement Non Collectif

Lors du dernier conseil communautaire, M. le Maire a appris que l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ne verserait plus aucune subvention à compter du 30/10/2017, échéance initialement prévue le 31/08/2018.
Il a néanmoins rappelé lors de ce conseil que les communes d'AGEY et de REMILLY EN MONTAGNE souhaitent être prioritaires pour le contrôle du SPANC.
Les prochains contrôles devraient débuter en septembre 2018 à Remilly.

Enfouissement de lignes électriques.

Dans le cadre de la rénovation de la ligne haute tension Arnay-Crugey-Vielmoulin la commune pourrait bénéficier d'une aide d'environ 42 000€ pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques d'une partie du village.

Journée citoyenne

M. Le Maire remercie chaleureusement la quarantaine d'habitants présents à la journée citoyenne. Rangement, nettoyage, peinture, lasure, aménagements divers, démoussage de toitures sont autant de travaux précieux effectués dans la bonne humeur. Bravo !

Nettoyage et désherbage

Réparation de la sole du four à pain

Nettoyage et rangement à l'église

Débroussaillage

Secrétariat

La candidature de Virginie Richard, notre secrétaire de Mairie, a été retenue pour le tout nouveau poste d'acheteur à la CCOM. Virginie va nous manquer mais c'est une belle perspective pour elle et nous lui adressons toutes nos félicitations et tous nos encouragements. La convention avec la CCOM qui permet la mutualisation du secrétariat entre les communes de Drée, Bussy La Pesle, Verrey Sous Drée et Remilly a été maintenue et nous sommes en recherche d'un ou d'une secrétaire pour reprendre ce poste.

Cérémonie du 11 novembre

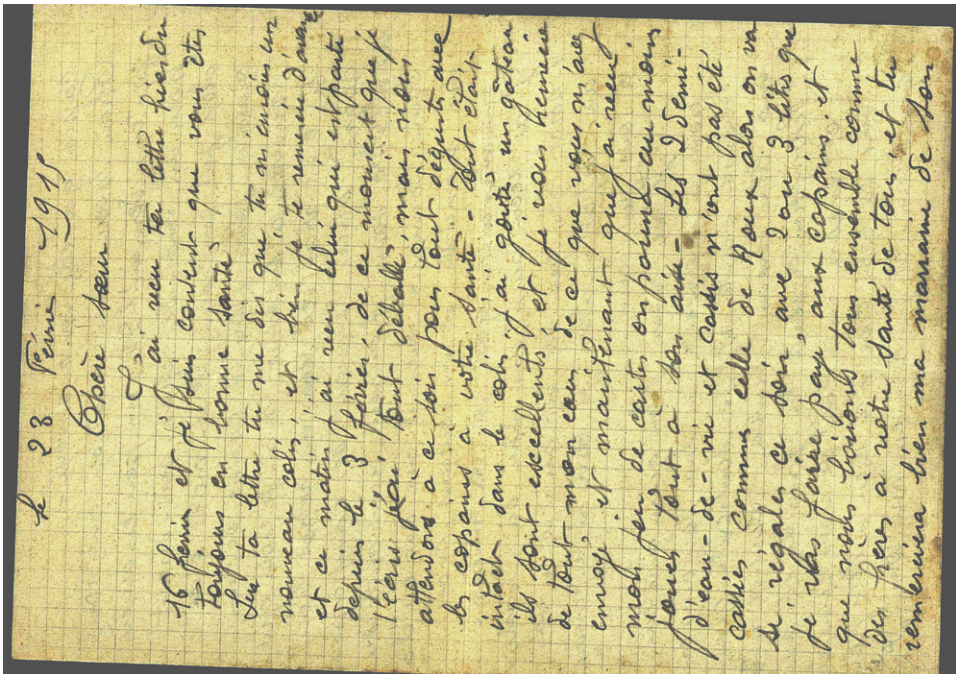

le 28 Février 1915

Chère sœur

J'ai reçu ta lettre hier du 16 février et je suis content que vous êtes toujours en bonne santé. Je ta lettre tu me dis que tu m'envoie un nouveau colis, et moi je t'envoie d'avance et ce matin j'ai reçu celui qui est parti depuis le 3 février, de ce moment que j'écris je suis peut détraillé, mais rien attendons à ce soir pour tout séguntz avec les copains à votre santé - tout était intact dans le colis j'ai goutz un gâteau il était excellents et je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous m'avez envoyé et maintenant que j'ai reçu mon peu de cartes on prend au moins jours tout à fait - les 2 semi-d'eau-de-vie et cadis n'ont pas été cassés comme celle de Paux alors on va se régaler ce soir avec 2 ou 3 bits que je vais faire pas aux copains. et que mes bons bons tous ensemble comme de frères à notre santé de tous et tu remercieras bien ma maman de son

La lettre d'Armand Laborey lue par le M. le Maire lors de la cérémonie

Dialogue avec Philibert

Je retrouve Philibert, le ver de terre après quelques mois.

- Alors Philibert, as-tu de nouvelles questions à me poser sur le village ?

- On nous parle de recyclage et concernant le contenu des bacs « jaunes » désormais relevés chaque quinzaine à notre porte, je m'interroge sur ce qu'il advient de ces déchets.

- J'ai justement visité le centre de tri de Dijon et je peux donc apporter quelques réponses. Ce centre traite 25000 tonnes de déchets par an dont les deux tiers proviennent de Dijon Métropole. Gérée par 13 personnes de Suez, cette société fait également appel à l'association de réinsertion ID21 qui emploie 40 personnes sur le site par postes de deux heures. L'essentiel du tri est fait par des machines et le personnel est donc employé au contrôle et à la maintenance des outils.

- De quelles machines s'agit-il donc ?

- L'acier est évidemment trié par des aimants tandis que l'aluminium et les aérosols sont écartés par un système utilisant le **courant de Foucault** qui isole les métaux non ferreux à l'aide d'un champ magnétique.

Les JRM (journaux, revues, magazines) sont récupérés tels quels par une société qui fabrique du papier. Tout le reste est compacté. Des systèmes de cribles rotatifs séparent les déchets par taille. On pourrait les comparer à des passoires dont les trous seraient plus ou moins gros. Il y a aussi des systèmes optiques et des scanners qui vont séparer le PET (plastique clair ou foncé) du PEHD (plastique opaque).

- Mais s'il y a des erreurs de tri, comment cela se passe-t-il ?

- Les erreurs de tri représentent 15% du total et ce chiffre est en hausse. Il ne semble donc pas inutile de revenir sur ce sujet. Ces erreurs sont corrigées par les agents qui écartent les indésirables manuellement sur des tapis roulants. Une simple bouteille en verre peut donc provoquer des coupures malgré les gants et les protections.

Quelques rappels au passage et tout d'abord la première consigne :

La plupart des emballages comportent un logo mais en cas de doute, on met les déchets dans le bac gris. Pas de barquettes en polystyrène, pas de sacs ou de films plastique. Il est intéressant de noter que le papier ne doit ni être déchiré, ni roulé en boule et ne doit pas être plus petit que le A5 (une demi-feuille standard). Les bouteilles ne doivent pas être écrasées car elles passent moins bien sous les scanners. Les bouchons ne gênent pas et on peut les laisser ou les ôter pour les confier à des associations d'aides aux personnes handicapées. Les contenants doivent être vides et il ne sert à rien de les rincer.

- Oui mais que fait-on de tout ce qui n'est pas recyclé ?

- Le reliquat part à l'incinérateur pour alimenter les réseaux de chaleur dijonnais.

- Bon d'accord ça semble idéal ce circuit, mais le meilleur emballage est tout de même celui qu'on n'achète pas non ?

- Excellent mot de la fin Philibert ! Je n'ai rien à ajouter.

Les mains moites

Depuis mon installation dans ce chouette village mon amie Laurence, personnage ô combien significatif de la troupe des Aligotés n'avait de cesse de me demander « Mais quand nous accueilles-tu dans ton petit village ? » L'envie ne m'en manquait pas puisque chacune de leurs pièces depuis… un certain temps que je les ai découvertes, m'ont régalée !

Avec mes camarades de La Chassignole et nos amis dévoués du village toujours prêts à « filer la main », nous avons donc organisé cette venue par un frais après-midi d'octobre.

Les mains moites… et le cœur chaud, Les Aligotés nous ont offert un spectacle caustique, un peu osé et riche de personnages décalés, fous ou ordinaires. Le tout dans une ambiance campagnarde et chaleureuse dans notre zénith tant apprécié.

Le pot de l'amitié a été servi en salle des mariages pour partager ces moments aussi agréables que le spectacle lui-même. De ces moments où on papote, on rigole, on boit, on mange et surtout… on partage.

Bref, tout le monde était ravi de leur venue ce dimanche d'automne pour réchauffer notre atmosphère remilloise et eux sont prêts à revenir quand on veut…

N'hésitez-pas à suivre leur page facebook pour ceux qui auraient envie de revoir la pièce. https://www.facebook.com/Compagnie-Les-Aligotés-1621136961437576/

Sortie restaurant

Le repas traditionnel annuel de la Chassignole a eu lieu à Ste Sabine, le 19 novembre.

Nous avons pu découvrir un très bel endroit, le fameux château de Ste Sabine. Il fut construit entre 1581 et 1599, avec pont-levis et fossés. Il changea de propriétaires de nombreuses fois. En 1960, il fut aménagé en hôtel particulier, puis revendu pour être transformé en hôtel-restaurant, avec une salle de jeux à l'étage, billard et jeux de dames, et un parc de 8 hectares très accueillant (même l'hiver !).

La météo nous a permis de nous promener dans le parc aux daims après le repas, et tout le monde en était bien content ! Un repas raffiné dans un cadre chaleureux et inédit, et voilà encore une bonne journée passée ensemble, merci à tous !

Goûter de Noël

C'est en toute simplicité que se sont réunis quelques villageois autour d'un goûter de Noël le samedi 9 décembre 2017. Le froid n'a pas empêché une trentaine d'entre eux de cheminer jusqu'à l'église, mise en valeur par la lumière des bougies disposées ici et là.
Ce fut l'occasion pour certains de découvrir ce lieu qui domine le village et vers lequel nous nous tournons peut-être pour connaître l'heure ou en admirer le clocher se détachant sur un ciel toujours différent…
Une sympathique ambiance régnait en ce lieu : lumière tamisée, fond musical et paroles échangées entre les habitants réunis ce soir-là.

À l'extérieur, devant la porte éclairée, étaient servis vin et jus de pomme chauds ainsi que des gourmandises variées apportées généreusement par les visiteurs.
Un moment convivial placé sous le signe du rassemblement et du partage qui a permis de rompre avec la monotonie de l'automne en se retrouvant entre voisins avant de terminer l'année 2017.

Après-midi Voeux-Galette

En ce Dimanche après-midi gris et humide à souhait, poussons la porte de la salle des mariages.
Et là, surprise ! les Remillois sont là, conviés par le Conseil Municipal. Avec le sourire, on échange vœux et nouvelles des uns et des autres. Dans ce joyeux tintamarre, Marc fait silence pour relater les événements qui ont jalonné l'année 2017, ainsi que les projets pour 2018. Aucune inquiétude, notre commune se porte bien. Mélanie et Florence prennent la suite et déclinent les nombreuses animations de la Chassignole et nous en promettent tout autant pour ces prochains mois.
Mais passons aux choses sérieuses, des gentils lutins arrivent avec des galettes savoureuses et du cidre, vite dégustés par les gourmands.
Et pour terminer ce moment festif, un feu de

joie alimenté avec tous nos sapins termine en explosion d'étoiles ce moment de convivialité villageoise...
Bonne année Remilly !

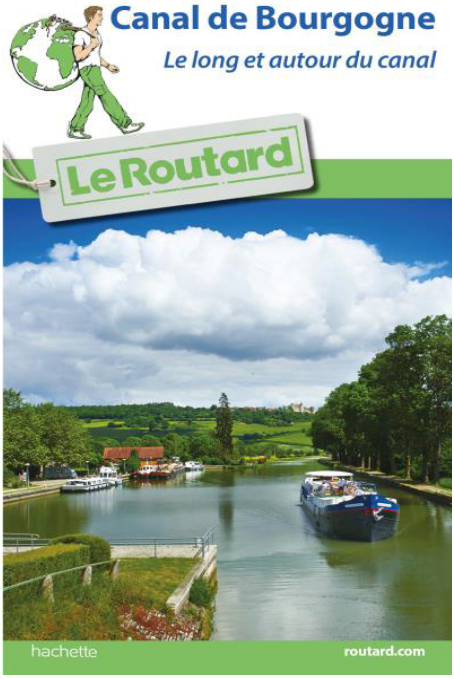

Le guide du routard

Le guide du routard spécial
CANAL DE BOURGOGNE
est en vente au service TOURISME
de la CCOM situé 5 place de la poste
à Pont-de-Pany.

Prix d'achat :
5.90€ (paiement par chèque uniquement).
Possibilité d'achat les jours suivants :
lundi - mardi - jeudi - vendredi,
de 9h00 à 16h00

Les rendez-vous de la Chassignole

La Chassignole vous souhaite une heureuse année 2018, pleine d'envies et de projets !

- Le 3 février :
atelier cuisine végétarienne, avec préparation d'un repas original l'après-midi, et dégustation le soir, arrosé de la bonne bière de Jennifer de Mâlain.

- Le samedi 3 mars à 18h :
assemblée générale de la Chassignole pour tous les adhérents, soyons nombreux !

- Le 4 mars :
atelier « je fabrique ma lessive moi-même ». Comment se passer des produits chimiques du commerce, et concocter une lessive plus saine pour la peau et notre rivière ? La réponse lors de cet atelier !

- Un dimanche de balade au printemps, avec pique nique, pour (re-)découvrir les environs.

- Les 19 et 20 mai :
les Carriolades ! Cette année, les « essais » se feront dès le 19 dans l'après-midi, repas convivial avec les coureurs et les bénévoles dans la soirée, puis la course aura lieu le dimanche, et rangement le lundi, comme d'habitude. Réservez bien votre weekend !

- A noter :
Agey relance son festival musical d'été ! Ce sera le 21 juillet, alors si vous avez envie de faire le bénévole, inscrivez-vous vite auprès de la Chassignole.

Et d'autres surprises encore, dont nous vous informerons le moment venu (merci de nous communiquer votre adresse mail pour limiter les tracts papiers)

2018 est là, c'est le moment de donner vos 5€ à Delphine ou Mélanie pour devenir adhérent de notre association !

De la culture autour de chez nous !

La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire ou de s'émouvoir...
Et il y a de quoi faire sur notre beau territoire !

JANVIER :
samedi 27/01, 24/02 et 24/03 de 10h à 11h, au relais petite enfance de Sombernon : Atelier de communication gestuelle pour les parents et leur bébé de 6 mois à 3 ans, 30€ le cycle de 3 séances, Familles rurales du Sombernonnais 07 78 88 08 01
22 janvier à Fleurey, 26 à Sombernon, 27 à Gissey à 20h30 : La promesse de l'aube, par l'UDMJC (cinéma)
27 janvier à 14h : Festival Ca papote ! À Pont-de-Pany, atelier d'art plastique avec Matthieu Louvrier autour des livres de Germano Zullo, création d'une fresque murale. Réservation : 0380236839
27 janvier à Gissey, 31 à Mâlain à 15h : Les p'tits explorateurs, par l'UDMJC (cinéma)

FEVRIER :
3 février, 14h à Ancey : atelier d'art plastique autour des livres de Germano Zullo. Réservation : 0380497210
3 février, de 9h à 12h à la bibliothèque de Sombernon : rencontre et dédicace avec Germano Zullo, auteur
3 et 4 février à Velars : vide-grenier annuel du comité de jumelage de Velars
10 février de 10h à 12h à la bibliothèque de Sombernon : animation jeux de société

MARS :
2 mars, 20h30 à la salle des fêtes de Gergueil : Improstrophe par la Compagnie « Ca change un peu », théâtre à partir de 12 ans, 6€
4 mars à Savigny-sous-Mâlain : Ludofolies
17 mars à Savigny-sous-Mâlain : concours de tarot par le comité des fêtes de Barbirey 06.75.70.41.60

du 30 avril au 5 mai : semaine sans écran
27 avril, 20h30 à la salle des fêtes de Pont de Pany : Des écrans plein la tête ! Théâtre forum par les Comédiens associés, gratuit

JUIN :
le 2 juin à la salle des fêtes de Mâlain, 20h00 : ciné-concert par Scènes Occupations en collaboration avec l'école de musique de Sombernon et l'Harmonie du Val d'Ouche
24 juin, 15h, Jardin du Soleil à Agey : F'estivale des enfants, avec entre autres le Bal Pernette à partir de 8 ans, gratuit (Art&Scènes en Côte d'Or)

Les affouages

Affouage :
Les conseils municipaux de nombreuses communes forestières accordent à leurs habitants la possibilité de se procurer le bois nécessaire à leur chauffage domestique, en le prélevant dans la forêt communale : c'est l'affouage. Le mot date du XIIIe siècle, il est issu du verbe d'ancien français « *affouer* » c'est à dire chauffer.

Préhistoire et antiquité :
La forêt n'est pas appropriée et chacun vient se servir selon ses besoins : c'est le « furetage ». La forêt fournit le bois d'œuvre, bois de chauffage mais aussi permet la chasse et la cueillette, et le pâturage des troupeaux.

Au haut Moyen âge :
L'augmentation de la population, des besoins accrus pour les bâtiments, pour le chauffage, la métallurgie, la construction navale, l'extension des territoires labourés, fauchés et pâturés ont pour conséquence que le bois manque dès le XIIème siècle. La forêt, réputée inépuisable, est devenue une ressource limitée que l'on doit ménager et apprendre à reconstituer. Les parcelles dépendant de seigneurs de tous ordres avec droit de chasse exclusif, sont maintenues sous le régime de la futaie, bénéfique à terme pour la société... mais très injuste pour l'énorme majorité de la population qui ne peut plus prélever pour se chauffer ou pour construire.

Fin XIX, début XX : la forêt ne couvre que 17 % du pays (voir les cartes postales anciennes de Remilly).

Actuellement : plus de 27 % du territoire est boisé Les opérations de reboisement ont été particulièrement importantes depuis 1946. Les forêts communales représentent 2,5 millions d'hectares. Remilly en compte 45 hectares c'est une petite commune forestière.

Du côté du Trembloy, des voix s'élèvent à l'orée du bois, les groupes se constituent. Casques sur la tête, pantalons anti-coupure pour tous ou presque, les hommes s'enfoncent dans le taillis. Les tronçonneuses petites, moyennes, grosses, les serpes et les piges sont emmenées sur le lieu de l'exploitation. Repérage des arbres marqués à la griffe par les agents de l'ONF, répartition des tâches et rapidement, le mugissement des engins se fait entendre.

Mais qu'est-ce qui pousse cette poignée d'affouagistes à œuvrer dans les bois en hiver ? Tous, bien sûr se chauffent au bois. Economiquement parlant « faire son bois » est très avantageux. Ils soulignent l'origine propre et renouvelable de ce combustible tout en étant conscients que si tout le monde se chauffait au bois ce serait catastrophique écologiquement parlant. Tous soulignent qu'il est important de contribuer à l'entretien des forêts.

François précise : « *cela me permet de me bouger, de m'entretenir, au grand air* » tandis que Yvan éprouve une certaine sérénité devant le feu dans la cheminée : « *pour moi, ce n'est pas contraignant mais très agréable de me retrouver dans la nature, cela me permet de mettre en accord ma conception de vie avec mes actes* ». Même chose pour Marc : « *c'est important d'être autonome, de faire soi-même un peu comme Charles Ingalls dans la petite maison dans la prairie* ». Paul est content de participer « *mesurer avec la pige pour que le tronçonneur coupe, empiler les bûches au bord du chemin, en tas sans que ça déborde, pour que le tracteur passe facilement* ». Pierre mentionne : « *le bois est une matière que j'aime toucher, le travail en groupe réchauffe les cœurs avant de réchauffer les corps* », même remarque pour Lili « *ce qui me plaît, c'est passer un moment avec les autres, boire un verre, rigoler* » Tandis que Christian palpe le tronc en examinant le branchage « *ça me change les idées, me lave le cerveau et puis j'ai l'impression d'appartenir au terroir* » Pour moi, Jeanne « *la fatigue engendrée est une bonne fatigue. Je me bouge utile, ces gestes de rangement des bûches me donnent l'impression de m'inscrire dans une lignée ancestrale* ».

Ce qui m'a étonnée ou interpellée : le Rouge-gorge qui revient dès que le moteur se tait, les nez en l'air scrutant la structure de l'arbre, les craquements du tronc, les froissements des branches et le bruit sourd de la chute finale accompagnée du tremblement de terre lorsqu'il s'agit d'un « gros pépère », l'interprétation personnelle de chaque affouagiste d'une technique commune.

Quel est ce saint ?

En regardant l'exposition photos dans le Lavoir, on découvre toujours des détails nouveaux. Et la dernière fois, j'ai regardé un peu plus la photo de l'église, côté ouest. En 1904, sur le fronton de l'église, on voit une niche vide. Sur la photo 2017, il y a une statue, un peu petite pour la niche qui la contient, mais elle est là, toute blanche, un peu grisée par le temps, représentant un saint avec un nourrisson sur le bras droit.
Pourquoi ce saint est-il posé là maintenant, et pourquoi la niche était-elle vide en 1904 ?
C'est Bernard et Jacqueline Bussières qui ont répondu à ma première question.

Bernard : « A l'époque, j'avais un bureau d'études. Je m'occupais de différentes choses, pour des particuliers ou des entreprises. Je suis allé travailler jusqu'à New York, pour des laboratoires pharmaceutiques. Je pouvais aussi passer un temps considérable à compter les voitures sur une route nationale pour déterminer si oui ou non c'était une bonne idée d'implanter un Courte Paille ici ou là ! On appelait ça les études d'impact.
J'étais embauché pour m'occuper des travaux du petit château de Glairans en Saône-et-Loire, je gérais notamment l'électricité, la détection incendie, les travaux de maçonnerie...
Au-dessus de la porte d'entrée du château, un saint dérangeait la propriétaire : « Oh celui-là ! Il m'énerve, il me regarde à chaque fois que je rentre, il m'énerve, foutez-le par terre ! »
Je lui ai répondu que, quand même, on ne jetait pas les saints par terre, alors elle m'a dit de le prendre si je voulais. J'avais ma Mercedes dans ce temps-là, alors après l'avoir descendu avec beaucoup de précautions, on l'a fourré dans le coffre. Et il a fait le voyage comme ça jusqu'à Remilly.
Il est resté là pendant des mois, dans le salon, chacun lui mettait une coiffure quand il passait, ou un des déguisements des enfants, de toutes les couleurs, ils étaient farceurs les enfants ! »

Jacqueline : « J'avoue avoir été tentée de le maquiller ! C'était de la pierre bien blanche, bien lisse, mais non quand même, j'avais le respect de ce saint ! On ne sait pas trop comment il s'appelle d'ailleurs. C'est Arthur (Husson) qui nous avait dit qu'il s'agissait de St Joseph, mais il n'y avait rien d'inscrit dessus. »

Bernard : « Et puis, un jour pas comme un autre, à force de l'avoir vu avec tant de coiffures différentes, j'ai proposé à Daniel (Garrot) de le donner à la commune. Il était maire à cette époque, et les premières journées citoyennes voyaient le jour. Et puis comme il y avait une place dans le clocher...

Ils ont profité d'une de ces journées pour le placer, avec un engin télescopique. C'était en 2002 je crois bien. Il est petit, c'est sûr, pour la niche qu'il a, mais il est bien là où il est. »

Jacqueline : « Dans notre salon, il était quand même haut comme ça, 1m à peu près, on ne pouvait pas se rendre compte qu'il serait trop petit pour la niche du clocher.
En tout cas, cette expo est vraiment bien faite, il fallait avoir l'idée, et les photos bien sûr ! Le parallèle est vraiment chouette, et puis si ça permet en plus de se causer entre voisins, c'est encore mieux ! »
Je ne vous le fais pas dire Bernard et Jacqueline ! Merci pour ce charmant petit moment passé ensemble. Et si quelqu'un a la réponse à la question : « Pourquoi la niche était-elle vide en 1904, et qu'y avait-il auparavant ? », qu'il n'hésite pas à répondre dans la prochaine Sirène !

Oshilumbu, celui qui rougit au soleil

Vincent Lemonde est né à Dijon en 1978. Après des études de robotique à Toulouse il travaille dans un laboratoire qui fait de la recherche sur les véhicules intelligents pour Renault avant de monter sa propre entreprise de contrôle dimensionnel pour l'aéronautique. Le rachat de son affaire par le dirigeant d'une grosse entreprise qui dépose son bilan avant de disparaître et la séparation de sa compagne de l'époque constituent une convergence de signes qui lui donnent envie de découvrir un ailleurs. Comment des gens qui n'ont pas notre confort parviennent à vivre un quotidien dans un dénuement total ? Et que serait-on dans cet autre monde ? Il décide de partir chez les Himbas, un peuple de Namibie qui vit encore de façon primitive. Il va y passer un an au total sans famille, sans amis, sans parler leur langue au départ et en adoptant leur mode de vie. A son retour l'engouement des gens à qui il raconte

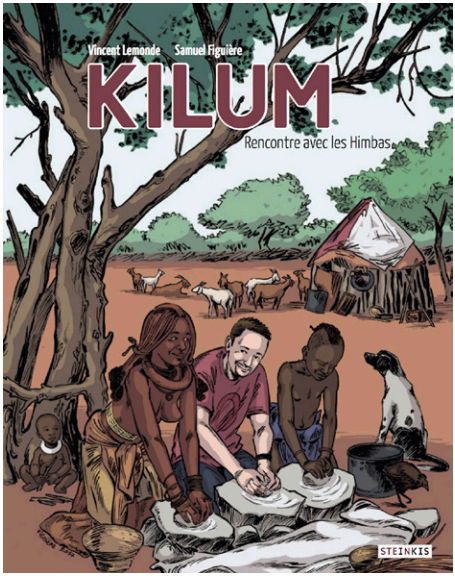

cette aventure est tel qu'il décide d'écrire cette histoire et de la proposer à un éditeur qui lui suggère d'en faire un roman graphique. L'histoire de cette immersion dans le quotidien au rythme des mois et des saisons. Le « lâcher prise » qui arrive et l'exotisme qui disparaît au profit d'une relation humaine qui se mue en véritable communion c'est ce que raconte « Kilum, rencontre avec les Himbas », une bande dessinée de 128 pages mise en images par Samuel Figuière.
Bien qu'il ait rencontré Aurélie, sa nouvelle compagne, le retour au pays est évidemment délicat mais comme il le dit lui-même « Trouver un village exceptionnel tel que Remilly favorise le retour en douceur et ce sera le cadre idéal pour accueillir notre enfant à venir ».

« Kilum, rencontre avec les Himbas », chez Steinkis 17€00 chez votre libraire.

Fred Coppa la voyageuse : 3ème partie, l'Australie

Au départ de Bangkok et après une escale à Singapour, Fred et Valentin atterrissent à Perth au Sud Ouest de l'Australie. Ils n'ont plus d'argent et il leur faut donc trouver rapidement du travail. Ils découvrent le steak de kangourou qui à défaut d'être la meilleure viande est avant tout la moins chère ! C'est dans une auberge de jeunesse qu'ils rencontrent trois Français et décident de partir avec eux pour Margaret River où ils trouvent du travail dans les vignes. Logés dans une sorte de grande salle de réception, il vont très vite se retrouver à vivre en communauté : Des Italiens, des Français, des Australiens, un Coréen et même un pêcheur professionnel Japonais qui leur rapporte chaque jour des langoustes et des crabes.

Au bout de trois mois et demi dans ce domaine viticole ils vont pouvoir s'acheter une Nissan Pulsar de 1993 à 1500$ pour reprendre la route.
C'est à Albany qu'ils se retrouvent dans une auberge qui propose du travail aux jeunes. Là, ils vont enchaîner les jobs : Ménage, plantation d'ail, traitement pour les arbres, épluchage et tri de feuilles pour infusions, mais aussi peinture, tranchées et même quelques jours dans un abattoir pour moutons. Fred regrette un peu d'avoir passé ces 10 mois à travailler en sédentaire mais c'était aussi l'occasion de belles rencontres tel cet ancien mannequin fan de blues qui proposait des chambres d'hôtes et chez qui ils ont passé des soirées d'improvisation musicale. Elle se souvient aussi des serpents et des araignées dont la fameuse Redback qui a un jour failli la piquer.
Leurs visas expirent en janvier mais après 15 mois de voyage, ils ont tout de même envie de retrouver leur pays et c'est donc le 21 octobre 2016 qu'ils décident de rentrer en France. Après 88 jours de travail dans des exploitations australiennes, ils peuvent désormais prétendre à un deuxième visa de travail. Fred repartirait bien mais Valentin veut continuer un peu son parcours professionnel avant de repartir.
Ce périple leur aura donné une ouverture sur le monde et ses populations et une acuité particulière et enrichissante qui leur servira toujours. Souhaitons leur une belle vie de découvertes et beaucoup d'autres voyages.
https://www.facebook.com/Laventure-de-Val-Fred-873229596089026/

Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 09h30 à 11h30 Tel. : 03.80.23.63.84
e-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr
http://www.ouche-montagne.fr/33-collectivites-1-territoire/remilly-en-montagne/Mairie
Secrétaire de Mairie : Virginie Richard

Déchetteries

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / Email : environnement@ouche-montagne.fr

Textiles, Linge, Chaussures :
Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.
Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :
Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

Capsules Nespresso® :
La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collectors, placés dans les 4 déchetteries.
Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lantenay	Sombernon	Velars
Lundi		9h-12	14h-17h*	
Mardi	14h17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-12h	14h-17h*	9h-12h
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

* Fermeture à 18h en horaire d'été

Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

Le boulanger qui passe

Entre 7h30 et 7h50, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.
Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille. Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

Bibliothèques

Gissey :	Sombernon :
Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43	Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72
e-mail : bibliothequegissey.ccvo@wanadoo.fr	e-mail : biblio.sombernon@orange.fr
Site internet : www.ouche-montagne.fr	Mercredi de 15h00 à 18h00
Mercredi de 16h30 à 18h30	Vendredi de 16h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 12h00	Samedi de 10h00 à 12h00

Transports en commun

Covoiturage : http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage
Horaires TRANSCO disponibles en Mairie ou sur : www.cotedor.fr
Horaires SNCF Mâlain - Dijon (TER direct) :
du lundi au vendredi : 06h07, 07h07, 08h07, 12h38, 17h07, 18h07, 19h07.
Samedi : 07h07, 12h38, 18h07, 19h07. / Dimanche : 12h38, 17h07, 18h07.
Horaires SNCF Dijon - Mâlain (TER direct) :
du lundi au vendredi : 06h34, 07h34, 12h40, 16h34, 17h34, 18h34, 19h34, 20h29.
Samedi : 07h34, 12h34, 17h34, 19h34./ Dimanche : 12h34, 17h34, 19h34, 20h29.

Météo-France
Informations des situations à risque au niveau météo.
N° départemental de Météo-France : 08.99.71.02.21 ou n° court : 3250 (2,99 € / appel + prix appel)
Internet : http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/21

Transport des personnes âgées vers Sombernon et retour :
Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

Assistance sociale
Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

Urgences
SAMU 15, Pompiers 18, Gendarmerie 03.80.33.42.10

Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»
Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 19 janvier 2018	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 26 janvier 2018	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 2 février 2018	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78
Vendredi 9 février 2018	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 16 février 2018	de Pont de Pany des Louères	Pont de Pany La Roche en Brénil	03 80 23 62 61 03 80 64 76 57
Vendredi 23 février 2018	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 2 mars 2018	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 9 mars 2018	Bertrand de Fleurey	Liernais Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19
Vendredi 16 mars 2018	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 23 mars 2018	des Cordiers du Serien	Bligny sur Ouche Précy sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 30 mars 2018	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14
Vendredi 6 avril 2018	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 13 avril 2018	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 20 avril 2018	de l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 27 avril 2018	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78
Vendredi 4 mai 2018	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 11 mai 2018	de Pont de Pany des Louères	Pont de Pany La Roche en Brénil	03 80 23 62 61 03 80 64 76 57
Vendredi 18 mai 2018	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 25 mai 2018	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10